

**Communiqué de presse**  
Rémire-Montjoly, le 27 février 2018

**Lancement, en Guyane, de l'appel à projets**  
**« Initiatives pour la reconquête de la biodiversité dans les Outre-mer »**

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) lance un nouveau programme, dans l'ensemble des Outre-mer, de soutien en faveur de la biodiversité terrestre, aquatique et marine. Le Parc amazonien de Guyane, parc national rattaché à l'AFB, se mobilise aux côtés de l'AFB pour assurer le déploiement local de ce programme, en vue de soutenir et de renforcer les acteurs et réseaux d'acteurs guyanais mobilisés en faveur de la biodiversité.

**-- Soutenir les acteurs déjà impliqués et faire émerger de nouvelles initiatives --**

Un nombre important d'aires protégées, terrestres et marines, contribuent déjà à mieux connaître et gérer les espaces les plus sensibles des territoires ultra-marins. Pour autant, les nombreux acteurs impliqués dans la préservation de la biodiversité ne bénéficient pas toujours d'un appui, technique ou financier, à la hauteur des enjeux.

Face à ce constat, et dans le cadre de ses missions, l'AFB lance un appel à projets dans l'ensemble des territoires ultra-marins, pour favoriser l'émergence et le soutien à de nombreuses initiatives répondant aux priorités d'action locales, et pour renforcer les acteurs, réseaux d'acteurs et organisations, porteurs de projets.

**Les porteurs de projets disposent de deux mois, jusqu'au 27 avril 2018, pour déposer leur dossier de candidature, en vue de formaliser un partenariat avec l'AFB, si leur projet est lauréat. Une seconde session de dépôt des dossiers de candidature est programmée durant l'été.**

**--Un ancrage au plus près des territoires --**

Pour ancrer l'appel à projets au plus près des spécificités et des acteurs de chaque territoire, l'animation locale du programme est confiée par l'AFB à des « relais locaux », constitués soit des antennes de l'AFB dans le Pacifique, soit de structures partenaires : parcs nationaux ou services de l'Etat. Dans les DOM, les DEAL viennent en appui au programme. Par ailleurs, des comités locaux consultatifs sont mobilisés pour procéder à la phase de pré-sélection technique des projets.

**En Guyane, le Parc amazonien de Guyane assure le rôle de relais local.**

Des micro-projets pourront également être soutenus, notamment pour les gestionnaires d'espaces naturels dans la continuité du programme Te Me Um.



## -- Cinq objectifs pour préserver et reconquérir la biodiversité --

L'appel à projets s'articule autour des cinq objectifs suivants :

- 1/ Maintenir ou restaurer le bon état des milieux naturels et des fonctionnalités écologiques
- 2/ Conserver les espèces, de faune et de flore sauvages prioritaires pour l'action publique, et leurs habitats
- 3/ Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité à toutes ses échelles
- 4/ Contribuer à la connaissance partagée et à l'éducation de la nature
- 5/ Renforcer les capacités des gestionnaires d'espaces naturels

L'appel à projets, en bref :

- **Territoires concernés** : ensemble des Outre-mer français
- **Montant global** : 4 millions d'euros, en deux sessions de dépôt des candidatures
- **Champ** : reconquête de la biodiversité terrestre, aquatique et marine (hors programmes de recherche)
- **Bénéficiaires** : acteurs associatifs, socio-économiques et institutionnels, hors personne physique et services de l'Etat.
- **Montant de l'aide de l'AFB par projet** : de 1000 € à 300 000 €
- **Taux d'aide** : jusqu'à 80 % des dépenses éligibles dans le cas général (jusqu'à 100 % pour les associations)
- **Date limite de dépôt des candidatures** : 27 avril (session 1) puis 1er septembre 2018 (session 2)

>> Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)  
ou contactez [aapAFBoutremer@guyane-parcnational.fr](mailto:aapAFBoutremer@guyane-parcnational.fr) <<

La Guyane, avec sa position équatoriale sud-américaine, est un important carrefour biogéographique entre le plateau des Guyanes et le bassin amazonien. Cette terre, grande comme le Portugal, abrite une biodiversité très riche et remarquable, comprenant, par exemple, 729 espèces d'oiseaux, près de 200 espèces de mammifères, 131 espèces d'amphibiens, plus de 170 espèces de reptiles, ainsi que plus de 1 500 espèces d'arbres.



C'est également un très important centre d'endémisme pour les poissons d'eau douce, avec 349 espèces. Les habitats sont dominés par la forêt primaire sempervirente et comprennent

également des formations particulières telles que les forêts sub-montagnardes, les inselbergs et savanes roches, les savanes du littoral, les mangroves, des marais et un espace maritime doté de quelques côtes rocheuses et d'îles et îlets. Les listes rouges régionales ainsi qu'une analyse des enjeux en matière de biodiversité ont été récemment établis et permettent de définir plusieurs priorités de conservation.

### **A propos du Parc amazonien de Guyane**

Le Parc amazonien de Guyane est un parc national qui couvre une aire de 3,4 millions d'hectares dans le centre et le sud de la Guyane. Il est constitué d'une zone « cœur » de 2 millions d'hectares, un espace réglementé dans le but de protéger l'environnement, et d'une zone « d'adhésion », dans laquelle la priorité est donnée au développement local adapté, dans le respect des modes de vie des habitants.

Le Parc amazonien est présent sur cinq communes, où vivent plus de 20 000 habitants : des communautés amérindiennes (wayana, wayãpi, teko), des noirs marron (aluku) et des créoles.

### **A propos de l'Agence française pour la biodiversité**

L'Agence française pour la biodiversité, établissement public administratif du Ministère de la transition écologique et solidaire, exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. L'Agence est actuellement présente dans les Outre-mer avec trois parcs naturels marins, Mayotte, Glorieuses et Martinique, des antennes en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie et dans les cinq départements d'Outre-mer avec les services de police de l'environnement, mutualisés avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)



[@AFbiodiversité](https://twitter.com/AFbiodiversité)

### **Contacts presse :**

Jean-Maurice Montoute | Stéphanie Bouillaguet

[Jean-maurice.montoute@guyane-parcnational.fr](mailto:Jean-maurice.montoute@guyane-parcnational.fr) | 0694 40 21 42